

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 15 (1870)
Heft: (2): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

Artikel: Reconnaissance de la vallée du Rhône, du lac Léman au St-Gothard : opérée en 1865, du 3 au 16 septembre [suite]
Autor: Borgeaud, Constant
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-332338>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE DES ARMES SPÉCIALES

Supplément mensuel de la REVUE MILITAIRE SUISSE, n° 2.

RECONNAISSANCE

DE LA VALLÉE DU RHONE, DU LAC LÉMAN AU ST-GOTHARD,
opérée en 1865, du 3 au 16 septembre, par des officiers de l'Etat-major fédéral.

MÉMOIRE RÉDIGÉ PAR LE COLONEL BORGEAUD, CHEF DE LA RECONNAISSANCE.

(Suite.)

CHAPITRE II.

Descriptions géographiques.

Le territoire militaire que nous considérons est limité : au nord par les cantons de Fribourg et de Berne, à l'orient par les cantons d'Uri et du Tessin. Au midi, du Nufenen au St-Bernard, par l'Italie, à l'occident du mont Dolent à St-Gingolph, par la France, puis le lac Léman et par la partie restante du canton de Vaud.

La forme générale est celle d'un triangle dont le sommet est au St-Gothard, et dont la base s'étend du St-Bernard à Vevey. La hauteur de ce triangle est de 40 lieues, sa base est d'environ 20 lieues.

Trois parties principales composent ce territoire militaire :

- a) La vallée du Rhône proprement dite, de la source de ce fleuve à ses bouches dans le Léman ;
- b) La chaîne de montagnes située à la gauche du Rhône, du St-Gothard par le Nufenen, par le St-Bernard et le mont Dolent à St-Gingolph ;
- c) La chaîne des montagnes situées à la droite du Rhône, de la Furka, par le Finsteraarhorn, l'Altels et les Diablerets à la dent de Jaman, près Vevey.

a) Vallée du Rhône.

La vallée du Rhône, la plus profonde du globe, par rapport aux montagnes qui l'entourent, a environ 40 lieues de longueur. Elle commence aux sources du Rhône, à la Furka, et elle se termine aux bouches du même fleuve, sur les rives du Léman.

La direction générale, de la Furka à Martigny, sur une longueur de 30 lieues, va de l'est à l'ouest, en s'inclinant de 25° vers le midi. A Martigny elle change brusquement de direction, à angle droit, pour marcher sur le lac Léman, à 10 lieues au nord, en s'inclinant de 25° à l'ouest.

Rhône.

Le glacier du Rhône, l'un des plus beaux des Alpes, descend du flanc occidental du Galenstock et de la Furka. De sa base, qui a 1800 mètres d'altitude, jaillit le Rhône que les anciens disaient sortir de la nuit éternelle. La vallée d'abord resserrée et rapide, laisse place seulement au fleuve torrentueux qui dans cette partie de son cours, va droit au midi, sur le village d'Unterwasser ; là il reçoit les eaux de la vallée impasse de Geren située à gauche, puis il tourne à droite, pour prendre sa direction sur Martigny. Il traverse la jolie plaine de Munster, large de 600 à 800 mètres, soit d'une bonne portée de fusil et longue de 3 lieues. Dans cette plaine le Rhône est généralement guéable et d'un cours paisible. En face d'Ulrichen il reçoit les eaux de l'Eginenthal, qui conduit au Nufenen-pass et au Griespass. Avant d'arriver à Blitzigen, une vingtaine de torrents étant venus grossir ses eaux, il cesse d'être guéable, la vallée se resserre et il prend une nouvelle course

impétueuse au travers des rochers. A Viesch, il reçoit la rivière qui descend du glacier du même nom. Près de Grengiols, la Binn vient à son tour se jeter dans son lit, elle descend du Binnenthal, qui conduit aux passages de l'Albrun, de la Rossa et de Boccarrecio. Entre Morel et Naters, la Massa vient presque doubler le volume des eaux du Rhône; cette rivière dont le parcours n'est que d'une lieue descend du glacier d'Aletsch, le plus grand et le plus beau de la Suisse.

La Saltine, qui vient du col du Simplon, se jette dans le Rhône au-dessous de Brieg.

La Viège, rivière considérable, a l'une de ses sources à Zermatt, où débouche le passage St-Théodul, les autres sources sont au passo del Moro, au passo del Mondelli, au passage de l'Ofenthal, au passage d'Antrona et au passage de Zwischbergen, dans la vallée du Saaserthal. Elle se jette dans le Rhône au village de Viège.

Viennent ensuite :

La Dala, qui descend de Leukerbad au débouché du passage de la Gemmi.

La Navisonce, qui sort du val d'Anniviers.

La Borgne, l'une des plus grandes rivières du Valais, a deux sources, la première au col du passage de Colon, traverse le val d'Hérens; la seconde au pas de Chèvre, traverse le val d'Hermence.

La Rière, qui vient du passage de Rawil.

La Morge, qui descend du passage du Sanetsch.

La Lizerne, qui descend du pas de Cheville et lac de Derborence.

La Dranse, entre dans le Rhône au-dessous de Martigny, elle a 3 sources principales, qui toutes portent le nom commun de Dranse*.

Celle de droite a sa source au glacier et col de Fenêtre; elle traverse le beau val de Bagne. La seconde a sa source au passage du Grand St-Bernard, elle descend par le val d'Entremont et se joint à la première Dranse à Sembrancher. La troisième Dranse a ses sources aux passages du col de Fenêtre, du col de la Penlaz et du col de Ferret; elle traverse le val de Ferret et se jette dans la seconde Dranse à Orsière.

Depuis Orsière, la Dranse n'est pas guéable, elle pourrait présenter un obstacle sérieux à la marche d'un adversaire, lorsqu'elle serait défendue. — Un ruisseau qui se jette dans la Dranse au-dessus de Martigny-Bourg, descend du col de la Forclaz.

C'est à Martigny que le Rhône change de direction pour gagner le lac Léman.

Le Trient, remarquable par ses gorges et par la configuration de son bassin, a l'une de ses sources au glacier du Trient, l'une au col de Balme, deux dans le Faucigny, dont l'une au col des Montets et l'autre au col de Salençon. Cette partie du Trient qui nous vient du Faucigny s'appelle le Bérard; il entre dans l'Eau-Noire qui elle-même vient des cols de Barberine, de Taneverge et de la Guela. L'eau-Noire sert de limite entre la France et la Suisse, sur une petite étendue de son parcours. C'est près du Châtelard et à la frontière que le Bérard entre dans l'Eau-Noire, laquelle se jette dans le Trient à la Tête-Noire.

L'Avençon, descend du col ou passage d'Anzendaz.

La Grionne, a sa source au passage de la Croix.

La Viège du val d'Illeiez, en reçoit les eaux; elle a ses sources aux cols ou passages du Sagerou, de Cou, des Creusets, de Chesery et de Morgin.

La Grande-Eau, a ses sources au passage de Pillon, au passage de la Croix et au passage des Mosses; elle reçoit les eaux de la vallée des Ormonts.

* La principale rivière du Chablais porte aussi le même nom.

Résumé.

Le Rhône reçoit les eaux de 135 glaciers. Il cesse d'être guéable depuis plusieurs lieues déjà au-dessus de Brieg. Son cours rapide est généralement impétueux, depuis la petite plaine de Münster jusqu'à la grande plaine au-dessous de St-Maurice.

Cette rapidité fait qu'il ne commence à devenir navigable, même pour les radeaux, qu'à St-Maurice, et pour les bateaux à deux lieues seulement du lac Léman.

Cette rapidité du Rhône augmente considérablement ses propriétés militaires comme *obstacle*, à cause de la grande difficulté qu'il présente à l'établissement des ponts.

Nous pensons qu'un ingénieur serait assez embarrassé pour choisir le point de passage, ainsi que la nature du pont à établir, à Riddes par exemple, ou à Sierre, et que quelques compagnies de tirailleurs compromettraient beaucoup une entreprise déjà si hasardée.

Au-dessous de St-Maurice, ces difficultés ne se présenteraient pas au même degré, à cause de la plus grande section des eaux, de l'absence des rochers dans le lit du fleuve et de l'uniformité de son cours, bien que la vitesse y soit encore considérable.

Les grandes rivières du Valais, comme la Dranse, près de Martigny, la Borgne, la Navisonce, la Viège-Viège et la Massa, qui toutes, dans les hautes eaux, sont inguéables au sortir des vallées latérales, présenteraient à peu près les mêmes difficultés à l'établissement des ponts militaires que celles que nous venons de signaler à propos du Rhône.

Une particularité bien importante, au point de vue militaire, des rivières du Valais et par suite du Rhône qu'elles alimentent, c'est que les hautes eaux arrivent toujours dans les mois chauds de l'année et souvent par les grandes sécheresses, à cause de la fonte des glaciers. Je dis que cette particularité est importante au point de vue militaire, parce que en hiver la guerre est impossible et sans but dans le Valais, vu la rigueur du climat et la misère dans laquelle s'y trouverait une armée; et que par conséquent, si jamais nous avons la guerre dans le Valais, nous pourrions toujours compter sur un puissant auxiliaire, savoir, sur les hautes eaux des rivières et du Rhône que les Valaisans appellent : *Le Roi du Pays*.

Différentes pentes du Rhône.

Du glacier altitude 1753 à Oberwald, altitude 1561, pente du Rhône pour mille 100.

D'Oberwald, altit. 1561 à Gluringen, altit. 1501, pente du Rhône pr mille	4
De Gluringen, „ 1501 à Brieg, „ 705 „ „ „	21
De Brieg, „ 705 à Sierre, „ 538 „ „ „	4
De Sierre, „ 538 à Sion, „ 497 „ „ „	2 1/2
De Sion, „ 497 à Martigny, „ 462 „ „ „	1
De Martigny, „ 462 à St-Maurice, „ 409 „ „ „	5
De St-Maurice, „ 409 au lac, „ 375 „ „ „	1 1/2

Vallée du Rhône proprement dite.

Vallée de Conche. — La vallée du Rhône à l'origine de laquelle viennent se réunir la nouvelle route stratégique de la Furka et le vieux sentier muletier du Grimsel, vers l'hôtel du glacier est d'abord resserrée et rapide, elle laisse seulement place au fleuve torrentueux qui, dans cette partie de son cours, va droit au midi sur le village d'Unterwasser, au débouché du Gerenthal où commence la petite plaine un peu marécageuse de Münster. Cette plaine, large de 500 à 800 mètres, soit d'une portée de fusil, prend sur Martigny la direction générale que nous avons indiquée. Elle a trois lieues de longueur; elle est couverte de villages rapprochés les uns des autres, ce sont : Oberwald, Obergestelen, Ulrichen en face du débon-

ché de l'Eginenthal, Geschenen, Munster, Rechingen, Gluringen, Ritzingen, Biel, Selligen, tous situés sur la rive droite du Rhône et tous bâtis en bois. Ici finit la petite prairie que nous avons signalée ; la vallée se rétrécit, sa rapidité augmente, mais malgré son étranglement, nous trouvons encore de nombreux villages : Blitzigen, Niederwald, Belwald sur une croupe, Viesch au débouché de la petite vallée latérale de même nom, Morel, Naters en face de Brieg.

A la rive gauche, sur une grande croupe coupée, soutenue par les rochers au pied desquels mugit le Rhône, se trouvent les villages de Mulilebach, d'Aarnen, chef-lieu de district, de Grengiols au débouché du Binnenthal, de Termen et de Bühl où se trouve la position du Brieger-Berg, au-dessus de Brieg et au pied de laquelle débouche la route du Simplon. Nous parlerons plus tard de cette position.

Cette partie supérieure de la vallée du Rhône située au-dessus de Brieg, dans laquelle tous les villages sont bâtis en bois, est la vallée de Conche, qui a 12 lieues de longueur, et qui est très intéressante et fort importante au point de vue militaire.

Importance militaire de la vallée de Conche.

La vallée de Conche a une grande importance militaire :

1° Parce qu'elle fait tête de colonne contre une armée qui remonterait le Valais par la route du Simplon de St-Maurice à Brieg.

2° Parce qu'elle fait tête de colonne pour prendre une armée en queue qui aurait passé le Simplon et qui descendrait le Valais de Brieg à St-Maurice.

3° Parce que la nouvelle route stratégique de la Furka, relie les opérations militaires du Valais à celles du St-Gothard.

4° Parce qu'elle fait tête de colonne contre un adversaire qui remonterait le St-Gothard par Airolo.

5° Parce qu'elle fait tête de colonne pour prendre en queue un adversaire qui aurait passé le St-Gothard et qui descendrait sur Lucerne.

6° Parce que la route de la Furka et celle de l'Oberalp sont les deux chaînons qui relient les bassins du Rhône, du Rhin, de la Reuss et du Tessin et qu'ils établissent les communications militaires entre les quatre grandes routes stratégiques, qui conduisent de Suisse en Italie, à savoir : la route du Simplon, la route du St-Gothard, la route du St-Bernardin et la route du Splügen.

7° Parce que les routes de la Furka et de l'Oberalp relient les opérations militaires des bords du lac Léman à celles des bords du lac de Constance, lorsqu'un adversaire aurait pénétré au cœur du plateau Suisse, à Berne, par exemple.

Reprenons notre description de la vallée du Rhône.

Vallée du Rhône de Brieg à Sierre. — Brieg se trouve au débouché de la Saline, au pied de la route du Simplon, sur le versant occidental de la croupe, qui porte les taupinières du Brieger-Berg, dans un bassin de 2400 mètres de base de Naters à Schlucht et 4500 mètres de hauteur de Naters à Gamsen, au débouché de la Nanzer.

Du sommet de ce triangle, on entre dans le défilé qui conduit à Eyholz. Ce défilé important, entièrement occupé par le fleuve et par la route, qui est souvent taillée dans le roc, a 1/2 lieue de longueur. Les rochers de la rive droite ne sont qu'à 500 mètres de ceux de la rive gauche, soit à une demi-portée de fusil.

Vient ensuite Viège, placé dans un rélargissement de 1000 mètres donnés par le débouché de la vallée latérale. De Viège à Turtmann, se trouve un nouveau défilé de 3 lieues de longueur, presque aussi étroit que le précédent, puisque les rochers de la rive droite ne sont qu'à 1200 mètres au plus de ceux de la rive gauche, soit à une forte portée de carabine.

De Turtmann à Sierre le défilé continue pendant 3 nouvelles lieues avec une largeur qui ne dépasse nulle part 2000 mètres, soit une demi portée de canon rayé, ou la portée d'une arquebuse rayée dont le projectile pèserait 4 onces. C'est

dans cette partie du défilé que se trouvent les bois de Finge, devenus célèbres par la belle défense des Valaisans contre les Français en mai 1799. La forêt de Finge est couverte de petites collines sablonneuses. A sa limite inférieure la route passe le Rhône sur un pont en bois pour arriver à Sierre placé sur la rive droite du fleuve.

Résumé sur la vallée du Rhône de Brieg à Sierre.

Le défilé que nous venons de décrire est, sans comparaison, de tous les terrains que nous avons eu à reconnaître, celui qui présente les propriétés tactiques les plus remarquables.

- a) De Gamsen à Sierre, le défilé a 7 lieues de longueur.
- b) A de certains endroits, sa largeur ne dépasse pas 500 mètres, soit une demi-portée de fusil.
- c) Sur la moitié de son développement, sa largeur ne dépasse pas 1000 mètres, soit une portée de carabine.
- d) Nulle part sa largeur ne dépasse 2000 mètres, soit la portée d'une arquebuse rayée, ou une demi-portée de canon rayé.
- e) Dans plusieurs de ses parties il ne peut pas être tourné, même momentanément, par le plus mauvais sentier.
- f) Il peut être défendu dans tout son développement, depuis la rive droite, même par les armes portatives.
- g) Ce premier avantage ne nous enlève pas la faculté de faire concourir l'artillerie, d'une manière puissante, à la défense du défilé.
- h) La rive droite qui commande ce défilé est une vaste forteresse naturelle invulnérable. Son corps de place se compose de la vallée de Leuk ou de la Dalla tout entière, et de plusieurs autres vallées latérales qui en dépendent, pour jouer le rôle d'ouvrages avancés.
On peut, si l'on veut, considérer notre place comme appuyant son front contre le Rhône, ses derrières contre les sommets des Alpes, sa gauche au glacier d'Aletsch et à la Massa, sa droite à la Dala, le défilé de Varen est la seule porte par laquelle l'ennemi peut tenter de pénétrer dans le corps de place; mais cette mauvaise porte sera défendue, et d'ailleurs il n'est pas probable que l'ennemi puisse jamais occuper la partie de la rive droite du Rhône, sur laquelle se trouve Sion et Sierre, ainsi que nous aurons l'occasion de le voir.
- i) Cette forteresse a une ligne d'opérations auxiliaire, indépendante, savoir : la route de la Gemmi qui conduit directement au centre de la Suisse, elle jouit de l'avantage de ne pouvoir être coupée ou tournée par notre adversaire.
- j) Notre forteresse ne peut être enlevée ni à coups de canons, ni à coups de fusils, ni à la bayonnette.
- k) La défense offensive de front devra et pourra toujours être combinée avec les feux qui partiront de la rive droite, sur le flanc des colonnes ennemies, nos colonnes auront toujours leur ligne de retraite et leur flanc parfaitement assuré, soit que l'ennemi descende, soit qu'il monte.
- l) Aux deux modes de combattre sus-indiqués, on pourra, dans de certaines circonstances, faire de vigoureuses attaques sur la queue de la colonne ennemie.
- m) Si l'ennemi passe et que nous restions maîtres de la forteresse, sa ligne d'opération est coupée.
- n) Nous n'avons pas deux fronts à établir dans notre forteresse, pour répondre à la double supposition d'une attaque venant de la France, ou d'une attaque venant de l'Italie, ainsi que c'est le cas à St-Maurice par exemple, mais le seul et même front invulnérable nous sert également bien, dans l'une comme dans l'autre supposition.
- o) Enfin cette position jouit des avantages d'être historique, d'être populaire, chez ceux qui précisément seraient appelés à la défendre, elle leur rappelle d'héroïques souvenirs.

Vallée du Rhône, de Sierre, par Sion, à Martigny.

De Sierre à Sion, la vallée se rélargit, elle a généralement de 2000 à 2500 mètres. Le Rhône la traverse obliquement plusieurs fois pour passer de la droite à la gauche et pour revenir de la gauche à la droite. Une singularité de cette partie de la vallée, de Salgesch au-dessus de Sierre, jusqu'à la Morge au-dessous de Sion, ce sont les nombreuses et les bizarres éminences dont la plaine est parsemée. Ces éminences sont tantôt des rochers, dans le genre de Valère et de Tourbillon, qui dominent la ville de Sion, tantôt des collines de sable et de pudding, comme les restes d'une ancienne moraine glacière, emportée par le fleuve et parsemée çà et là dans la plaine. Une de ces éminences est le rocher de Géronde, placé entre Sierre et le Rhône qui le fait tourner à gauche pour former le défilé de Chippis. La forêt de Finge est parsemée de ces éminences.

C'est surtout aux environs de Sierre, de Salgesch et de Noës, sur la rive droite, que l'on en rencontre le plus. Sur la rive gauche on en trouve aussi près de Chablais et de Grange.

Après Valère et Tourbillon, les plus remarquables sont celles placées sur la rive droite, entre le Rhône et la route, en-dessus de la Morge : elles forment une véritable petite chaîne de montagnes très pittoresque, qui n'est pas sans importance militaire, à cause du défilé qu'elles forment avec la colline voisine de droite, et dans lequel passe la route de Sion à Vétroz. C'est dans cette position en arrière de la Morge, que les hauts Valaisans tinrent en échec les troupes françaises du Directoire en 1798.

Dans cette partie de la vallée de Sierre à Sion, les versants des montagnes ne sont plus abruptes ; mais ils se présentent sous la forme de coteaux fertiles et bien cultivés, où les riches prairies, les vergers et la vigne se disputent les préférences du cultivateur.

Les principaux villages de la rive droite sont : Salgesch, St-Maurice de Lac, Venthonne, Montana, Chermignon, Sens, St-Léonard sur la Rièse qui descend du Rawil, Avent et Grimisuat.

Sur la rive gauche nous avons : Chippis au débouché de la Navisonce, Vercorin, Chaley, Granges, St-Martin, Mage, Vernamièse, Nax, Hermence, Vex et Bramois au débouché de la Borgne.

De Sion à Riddes, la vallée conserve les mêmes caractères généraux, avec cette différence que l'on commence à rencontrer des parties marécageuses.

A Conthey, au débouché de la Morge, qui descend du Sanetsch, finissent les monticules dont nous avons parlé, la vallée s'élargit : à Vétroz, elle n'a pas moins de 5000 mètres. A Ardon, débouché de la Lizerne, qui descend du pas de Chevillon, se trouvent de grandes forges. Chamoson, St-Sierre et Leitron sont les derniers villages de la rive droite, avant d'arriver à Riddes qui se trouve dans la rive gauche.

La route passe le Rhône de droite à gauche, sur un pont en pierre qui a remplacé l'ancien pont en bois, brûlé pendant les événements politiques de 1844. Plus tard nous aurons l'occasion de remarquer qu'un pont en bois serait bien préférable, au point de vue militaire, à ce nouveau pont en pierre, qu'on serait obligé de faire sauter jusqu'à la dernière pile, dans le système de défense que nous proposerons.

Dans cette partie de la plaine, de Sion à Riddes, le Rhône s'appuie constamment à gauche contre le flanc de la montagne, ce qui fait que toute la largeur de la plaine se trouve sur la rive droite.

Les principaux villages de la rive gauche sont : Vièsonne, Nendaz près de la Prinze et Isérable.

De Riddes à Martigny, le Rhône passe de la gauche à la droite de la plaine, pour venir, au-dessous de Brançon, battre le pied de la dent de Morcles. La plaine est de plus en plus marécageuse sur la rive gauche, mais elle l'est moins sur la rive droite, où se trouve le beau vignoble de Fully et les villages de Saillon, de Châtaignier, de Fully et de Brançon.

Sur la rive gauche, couverte de marais infectes, nous n'avons que les villages de Saxon et de Charrat.

La largeur de la vallée continue à être de 2500 à 5000 mètres. A Martigny, nous avons un rélargissement donné par le débouché de la vallée d'Entremont.

Résumé sur la vallée du Rhône de Sierre à Martigny.

Cette partie du Valais me paraît jouir des propriétés militaires variées et importantes que je vais indiquer :

a) C'est la partie de la vallée valaisanne du Rhône la plus considérable.

b) Entre les deux rives, c'est la droite qui renferme le plus de ressources ; c'est elle qui est la plus peuplée ; c'est elle qui renferme Sion, capitale du Valais et première ville de la vallée.

c) La rive droite a deux lignes auxiliaires d'opération avec l'intérieur de la Suisse, par les passages du Sanetsch et du Rawil.

d) Cette rive a également deux autres communications importantes. La première est celle qui conduit de Sierre par Salgesch et Varen dans la vallée de Louèche, notre forteresse ; la seconde est celle du passage d'Anzendaz, qui conduit directement et sans passer le Rhône dans le district d'Aigle, dont nous reconnaitrons plus tard les propriétés militaires.

e) Cette partie de la rive droite est gardée par les Alpes, de la dent de Morcles à la Gemmi ; par le Rhône, de la dent de Morcles à Lenk et par notre forteresse de la Gemmi à Lenk.

f) Pendant que nous sommes maîtres de cette rive, siège du gouvernement et de l'évêque, nous sommes sûrs que les opérations de la petite guerre sont conduites vigoureusement.

g) L'ennemi est obligé de quitter la grande route du Simplon de Chippis à Riddes ou de Riddes à Chippis, pour suivre un chemin qui laisse beaucoup à désirer dans quelques-unes de ses parties et dont les ponts sur la Navisonce, sur la Borgne et sur la Prinze auront été détruits.

h) Les équipages de notre adversaire ne peuvent pas quitter ce mauvais chemin, où ils sont désolés par nos tirailleurs qui font feu au travers du Rhône, ou par notre artillerie qui est toujours à portée quand nous le voulons.

i) Aucun mouvement de l'ennemi ne pouvant être marqué, le Rhône ne peut pas être passé par surprise.

j) L'ennemi ne trouve que peu de ressources dans la partie du pays qu'il occupe.

(A suivre.)

MESSAGE DU CONSEIL FÉDÉRAL

à la haute Assemblée fédérale concernant la continuation des essais relatifs
à l'armement de la cavalerie, du 6 décembre 1869.

Tit. — Par arrêté du 23 décembre 1868, vous avez pris la décision suivante :

« Le Conseil fédéral est chargé de poursuivre pendant le courant
« de l'année 1869 des essais relatifs à l'armement de la cavalerie. Il
« est autorisé à prolonger les écoles militaires où ces essais auront
« lieu et il lui est alloué dans ce but le crédit nécessaire. »